



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
3 CIF

COMMUNIQUE

Le programme d'émission de certificats de dépôts garantis de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF a obtenu le 7 août 2013 le Label Step (Short Term European Paper).

L'initiative STEP vise à favoriser l'intégration des marchés européens des titres à court terme au travers de la convergence des standards et pratiques de marché.

Le programme porte sur un montant maximum de 7.000.000.000 euros. Les certificats de dépôts négociables garantis émis dans le cadre de ce programme seront d'un montant unitaire minimum de 200.000 euros et d'une durée comprise entre un jour et un an. Ils bénéficieront de la garantie inconditionnelle, irrévocable et à première demande de la République Française.

Le programme ainsi que ses annexes peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.stepmarket.org/directory/more-info.html?label_id=320 ainsi que sur le site de la 3CIF : <http://www.3cif.com>.

En bénéficiant du Label Step, les certificats de dépôts garantis de la 3CIF deviennent éligibles aux opérations de la Banque Centrale Européenne.

Paris, le 9 août 2013

Patrick Amat

Directeur général